Questions orales

L'ENVIRONNEMENT

LE RAPPORT DE L'ENQUÊTE SUR L'HYDRARGYRISME DANS LE NORD DE L'ONTARIO—DEMANDE D'EXPLICATIONS

M. Arnold Malone (Battle River): Monsieur l'Orateur, j'amerais poser une question au ministre de l'Environnement. Elle concerne l'hydrargyrisme, la maladie de Minamata qui sévit dans certaines régions du nord de l'Ontario, et le rapport publié par le ministère qui mentionnait les dangers de contamination par le mercure des cours d'eau du Nord de l'Ontario. Ce rapport a été terminé en 1972, mais il n'a pas été publié avant 1975. J'aimerais demander au ministre pourquoi on a attendu trois ans avant de parler aux gens des dangers de la nourriture qu'ils consommaient, et si le ministère a l'habitude de cacher à la population des renseignements sur des choses qui peuvent mettre gravement en danger sa santé.

L'hon. Jean Marchand (ministre de l'Environnement): Monsieur l'Orateur, j'enquête à ce sujet. Si j'ai bien compris, le rapport de 1972 n'était que préliminaire, il a été terminé par la suite et publié seulement en 1975. J'espère obtenir plus de renseignements, mais c'est la raison qu'on m'a donnée ce matin lorsque j'ai remarqué ce retard. Je crois que cela a été mentionné devant le comité de l'environnement et des pêcheries.

M. Malone: Monsieur l'Orateur, je voudrais poser une question supplémentaire. Compte tenu du témoignage donné hier devant le comité selon lequel on ne faisait absolument rien pour protéger la santé des gens et qu'on s'était contenté d'une certaine surveillance, le ministre peut-il nous dire quel genre de solution on envisage pour éviter d'être toujours en train d'essayer d'évaluer les problèmes de santé au lieu d'améliorer directement la santé des autochtones dans les localités du nord.

M. Marchand (Langelier): Oui, monsieur l'Orateur. C'est bien là le sujet du rapport. En ce qui concerne les autres Canadiens, nos réglementations sont très strictes, comme le député le sait. Rien ne peut être vendu au-dessus d'un certain taux, je pense qu'il est d'environ 0.5. En ce qui concerne la partie du rapport qui traite des Indiens, j'espère obtenir les renseignements demandés afin de pouvoir informer le député au début de la semaine prochaine.

OUESTIONS OUVRIÈRES

DEMANDE DE REPRISE DES NÉGOCIATIONS ENTRE AIR CANADA ET LES EMPLOYÉS DE LA DIRECTION DES FINANCES À WINNIPEG

M. David Orlikow (Winnipeg-Nord): Monsieur l'Orateur, en l'absence du ministre des Transports, j'adresserai ma question au ministre du Travail. Cette question va dans le même sens que celles posées par le député de Winnipeg-Sud-Centre. Le ministre sait-il qu'au lieu de négocier un accord avec ses employés, la société Air Canada s'efforce actuellement de prendre des mesures afin que le travail normalement effectué par les employés de sa direction des Finances à Winnipeg soit confié à la Canadian Aviation Electronics, qui engage en fait d'anciens employés d'Air Canada pour l'accomplir. Si oui, envisage-t-il d'intervenir afin que le ministre des Transports et lui-même amènent la

direction d'Air Canada à s'asseoir à la table de négociations en vue de parvenir à un accord de gré à gré avec ses employés.

L'hon. John C. Munro (ministre du Travail): Oui, monsieur l'Orateur, j'ai l'intention d'amener la direction d'Air Canada à s'asseoir à la table de négociations avec ses employés. Nous faisons tout notre possible pour y parvenir. Je doute toutefois que je facilite les choses en commentant les remarques préliminaires du député.

M. Orlikow: Monsieur l'Orateur, le ministre sait-il que selon des rumeurs qui courent à Winnipeg, la société envisagerait de mettre à pied ses employés? A-t-il l'intention de faire une enquête à ce sujet? Le ministre ne pense-t-il pas que, dans une telle situation, son collègue des Transports et lui-même devraient prendre des mesures très fermes?

M. Munro (Hamilton-Est): Je ne manquerai pas de prendre bonne note de la remarque du député.

[Français]

LES TRANSPORTS

LA VOIE MARITIME DU SAINT-LAURENT—ON DEMANDE QUELLES MESURES LE GOUVERNEMENT ENTEND PRENDRE POUR RÉDUIRE LE DÉFICIT—LA POSSIBILITÉ D'AUGMENTER LE DROIT DE PÉAGE

M. Eudore Allard (Rimouski): Monsieur le président, je désire poser une question à l'honorable ministre des Finances, vu l'absence de l'honorable ministre des Transports.

Étant donné que depuis 1959, la Voie maritime du Saint-Laurent n'a fait qu'accumuler des déficits, qui s'élèvent maintenant à 815 millions de dollars, est-ce que l'honorable ministre pourrait dire à la Chambre quelles mesures il entend prendre pour remédier à la situation, et permettre à la Voie maritime du Saint-Laurent de fonctionner d'une façon normale comme entreprise?

[Traduction]

L'hon. Ron Basford (ministre suppléant des Transports): Monsieur l'Orateur, en tant que ministre suppléant des Transports, je serai heureux de prendre note de cette question et de demander au ministre d'y répondre la semaine prochaine.

[Français]

M. Allard: Monsieur le président, je désire poser une question supplémentaire.

Selon le président de l'Administration de la Voie maritime du Saint-Laurent, apparemment le contribuable canadien se trouverait à subventionner un peu les Américains, si l'on considère que l'an dernier on n'a perçu que 26 millions de dollars seulement en droits de passage, et compte tenu également que le coût d'opération continue à grimper en flèche, est-ce que l'honorable ministre serait en mesure de dire à la Chambre s'il a l'intention de hausser les droits de passage?

[Traduction]

M. Basford: Je pense, monsieur l'Orateur, que le ministre des Transports voudrait annoncer lui-même toute nouvelle à ce sujet.